Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 27 avril 2026

Délibération n°2026/04/27/8

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 25	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Maryline PRADIC, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
	Absents excusés :	Hélène POYET
	Absents :	
	Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
	Date de convocation :	21 avril 2026

Objet : Subventions versées aux établissements scolaires et aux associations de parents d'élèves – année 2026

Madame Lukrecja Milcent rappelle que la municipalité se conforme au coût moyen départemental d'un élève scolarisé dans les établissements publics pour verser les subventions aux établissements scolaires. En 2026, ce montant est identique à 2025, soit 463,73 € par élève élémentaire et 1 587,79 € par élève maternel.

Madame Lukrecja Milcent propose au Conseil municipal de verser les subventions suivantes aux établissements d'enseignement et associations de parents d'élèves désignés ci-après :

Il est précisé que les élus en relation avec une personne siégeant dans le bureau de l'une de ces associations, concernés par cette décision, n'ont pris part ni au débat, ni au vote. Il s'agit d'Émilie Seveno (APEL école Saint Joseph).

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

Objet	Subventions aux établissements d'enseignement et aux associations de parents d'élèves
Acquisitions équipements divers	Pour chacune des deux écoles publiques de la commune dans la limite de 1 200 € par an sur 3 ans (réglées par la commune sur présentation de facture)
Crédits pour l'acquisition d'équipements et projets pédagogiques	Pour chacune des deux écoles publiques de la commune dans la limite de 1 264 € par an, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA (réglées par la commune sur présentation de facture)
Projets d'école	11.50 € par élève résidant sur le territoire de Plumergat (ou Pluneret si scolarisé à l'école Xavier Grall, ou résidant dans le périmètre + classe maîtrisienne pour les écoles de Sainte-Anne d'Auray), versées aux amicales et APEL : Prévisions : - Ecole publique Arlequin bleu (amicale) : 954.50 € - Ecole publique Xavier Grall (amicale) : 1 541.00 € - Ecole privée Saint Joseph (APEL) : 598.00 € - Ecole privée Saint Gilles (APEL) : 701.50 € - Ecole publique de Sainte-Anne d'Auray (amicale) : 149.50 € - Ecole privée Sainte-Anne de Sainte-Anne d'Auray (APEL) : 391.00 €
Arbre de Noël, activités diverses et transports divers (hors transport piscine)	34.50 € par élève résidant sur le territoire de Plumergat (ou Pluneret si scolarisé à l'école Xavier Grall, ou résidant dans le périmètre + classe maîtrisienne pour les écoles de Sainte-Anne d'Auray) et scolarisé dans les écoles suivantes : Prévisions : - Ecole publique Arlequin bleu : 2 863.50 € - Ecole publique Xavier Grall : 4 623.00 € - Ecole privée Saint Joseph : 1 794.00 € - Ecole privée Saint Gilles : 2 104.50 € - Ecole publique de Sainte-Anne d'Auray : 448.50 € - Ecole privée Sainte-Anne de Sainte-Anne d'Auray : 1 173.00 €
Subvention de fonctionnement	Forfait de 127 € versé aux amicales et APEL : - Ecole publique Arlequin bleu (amicale) : 127 € - Ecole publique Xavier Grall (amicale) : 127 € - Ecole privée Saint Joseph (APEL) : 127 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

Crédits pour formation aux gestes de premiers secours pour les CM2	46,00 € par élève de CM2 (ou classe CM1-CM2 regroupée tous les 2 ans) résidant sur le territoire de Plumergat (ou Pluneret si scolarisé à l'école Xavier Grall, ou résidant dans le périmètre + classe maîtrisienne pour les écoles de Sainte-Anne d'Auray), versés aux amicales et APEL, sur présentation d'états de présence : Prévisions : - Ecole publique Arlequin bleu (amicale) : 874 € - Ecole publique Xavier Grall (amicale) : 1 380 € - Ecole privée Saint Joseph (APEL) : 920 € - Ecole privée Saint Gilles (APEL) : 1 288 € - Ecole publique de Sainte-Anne d'Auray (amicale) : 138 € - Ecole privée Sainte-Anne de Sainte-Anne d'Auray (APEL) : 644 €
Commune de Sainte-Anne d'Auray Ecole Le Cheval Blanc (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, scolarisé à l'école publique le cheval blanc et résidant dans le périmètre, versés à la commune de Sainte-Anne d'Auray. Cette aide inclut 20 € par élève pouvant être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 10 524.73 €
Commune de Brec'h (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 3 639.31 €
Commune de Pluneret (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 2 051.52 €
Convention école Ker Anna Ste Anne d'Auray (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 27 007.42 €
Convention école St Joseph Plumergat (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 34 230.50 €
Convention école St Gilles Pluneret (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, dont 20 € par élève peuvent être consacrés au dispositif de classes nautiques ou golfiques subventionnées par AQTA. Prévisions : 42 900.31 €
Classes spécialisées (écoles d'Auray) (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, de Plumergat scolarisé dans des classes spécialisées Prévisions : 2 051.52 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

Ecoles Diwan du Pays d'Auray + écoles bilingues (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, de Plumergat scolarisé dans les écoles Diwan du Pays d'Auray, et écoles bilingues Prévisions : 3 442.71 €
Ecoles Ste Marie (Grand-Champ), école bilingue (frais de scolarisation)	1 587.79 € par élève de maternelle et 463.73 € par élève de primaire, de Plumergat scolarisé dans les écoles bilingues Prévisions : 2 051.52 €
CFA - ISSAT	20 € par élève de Plumergat scolarisé dans les écoles d'apprentissage Prévisions : 40 €
Fournitures scolaires	62 € par élève de Plumergat scolarisé dans les écoles publiques de Plumergat (ou Pluneret si scolarisé à l'école Xavier Grall et résidant dans le périmètre de Mériadec) Prévisions : - Ecole Xavier Grall : 8 308 € - Ecole Arlequin Bleu : 5 146 €

Ainsi, les prévisions de subventions scolaires sont les suivantes (les montants peuvent varier en fonction des effectifs présents) :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

	Prévisions 2025 Budget Primitif	Réalisations 2025 Compte Financier Unique	Prévisions 2026 Budget Primitif
Ecole Arlequin Bleu (Noël et activités diverses)	2 794,50 €	2 794,50 €	2 863,50 €
Ecole Arlequin Bleu (équipements et projets)	2 464,00 €	1 264,00 €	2 464,00 €
Ecole Arlequin Bleu (fournitures scolaires)	5 022,00 €	5 155,65 €	5 146,00 €
Amicale laïque Arlequin Bleu (subvention de fonctionnement)	127,00 €	127,00 €	127,00 €
Amicale laïque Arlequin Bleu (projets)	931,50 €	931,50 €	954,50 €
Amicale laïque Arlequin Bleu (formation premiers secours CM2)	874,00 €	0,00 €	874,00 €
Ecole Xavier Grall (Noël et activités diverses)	4 761,00 €	4 761,00 €	4 623,00 €
Ecole Xavier Grall (équipements et projets)	2 464,00 €	0,00 €	2 464,00 €
Ecole Xavier Grall (fournitures scolaires)	8 556,00 €	9 086,43 €	8 308,00 €
Amicale laïque Xavier Grall (subvention de fonctionnement)	127,00 €	127,00 €	127,00 €
Amicale laïque Xavier Grall (projets)	1 587,00 €	1 587,00 €	1 541,00 €
Amicale laïque Xavier Grall (formation premiers secours CM2)	1 426,00 €	0,00 €	1 380,00 €
Ecole Le Cheval Blanc de Sainte-Anne d'Auray (frais de scolarisation)	13 503,71 €	13 503,71 €	10 524,73 €
Ecole Le Cheval Blanc de Sainte-Anne d'Auray (Noël et activités diverses)	586,50 €	586,50 €	448,50 €
Amicale laïque Le Cheval Blanc de Sainte-Anne d'Auray (projets)	195,50 €	195,50 €	149,50 €
Amicale laïque Le Cheval Blanc (formation premiers secours CM2)	230,00 €	0,00 €	138,00 €
OGEC Ecole Saint-Joseph -convention	42 633,18 €	42 633,18 €	34 230,50 €
OGEC Ecole Saint-Joseph (Noël et activités diverses)	2 001,00 €	2 001,00 €	1 794,00 €
APEL Ecole Saint-Joseph (subvention de fonctionnement)	127,00 €	127,00 €	127,00 €
APEL Ecole Saint-Joseph (projets)	667,00 €	667,00 €	598,00 €
APEL Ecole Saint-Joseph (formation premiers secours CM2)	644,00 €	0,00 €	920,00 €
OGEC Ecole Saint-Gilles- convention	51 176,92 €	51 176,92 €	42 900,31 €
OGEC Ecole Saint-Gilles (Noël et activités diverses)	2 553,00 €	2 553,00 €	2 104,50 €
APEL Ecole Saint-Gilles (projets)	851,00 €	851,00 €	701,50 €
APEL Ecole Saint-Gilles (formation premiers secours CM2)	1 012,00 €	0,00 €	1 288,00 €
OGEC Ecole Ker Anna Sainte-Anne - convention	19 265,07 €	19 265,07 €	27 007,42 €
OGEC Ecole Ker Anna Sainte-Anne (Noël et activités diverses)	931,50 €	931,50 €	1 173,00 €
APEL Ecole Ker Anna Sainte-Anne (projets)	310,50 €	310,50 €	391,00 €
APEL Ecole Ker Anna Sainte-Anne (formation premiers secours CM2)	460,00 €	0,00 €	644,00 €
Ecole Pont Douar de Brech	3 639,31 €	1 675,75 €	3 639,31 €
Ecole de Pluneret	2 051,52 €	0,00 €	2 051,52 €
Classes spécialisées Auray	2 051,52 €	0,00 €	2 051,52 €
Ecole Diwan (frais de scolarisation)	3 442,71 €	3 442,71 €	3 442,71 €
Ecole bi-lingue breton Ste Marie Grand-Champ	463,73 €	463,73 €	2 051,52 €
CFA - ISSAT	60,00 €	40,00 €	40,00 €
Totaux	**179 990,67 €**	**166 258 €**	**169 288,54 €**

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260427-DE202604278-DE

Article 1 : ATTRIBUE les subventions aux établissements d'enseignement et associations de parents d'élèves telles qu'indiquées ci-dessus.

Article 2 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026, chapitre 65.

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire

---

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT (Morbihan)